



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/266  
10 avril 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 8 AVRIL 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 10 octobre 1995, publiée sous la cote S/1995/869, par laquelle j'ai informé les membres du Conseil que le mandat de mon Représentant au Cambodge, M. Benny Widyono, serait prolongé d'une période de six mois. Au cours de cette période, M. Widyono a été secondé par un conseiller militaire pour s'acquitter de son mandat dans le respect de l'esprit et des principes de l'Accord de Paris.

Conformément au souhait du Gouvernement cambodgien, j'ai décidé que le mandat de M. Widyono serait prolongé d'une nouvelle période de six mois et que celui-ci continuerait d'être secondé par un conseiller militaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

-----